

appa

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF TENUE
LE 8 JUIN 1990.

Présences: Robert Pelletier
Robert Pelsser
Réal Laperrière
Nicole Lanouette
Hubert Van Gijsegem.

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal du 16 mai 1990.

Correction à apporter au point 7. Assemblée Générale. Il ne faut pas lire Suzanne Desroche mais Denise Bourgault.

3. Informations:

a) Accouchement de Jeanne: Jeanne a eu une fille. Robert Pelletier lui enverra un mot de félicitations au nom du Comité Exécutif.

b) Comité des équivalences: Réal nous fait part de ses échanges avec les membres du comité des équivalences et ces derniers suggèrent une rencontre avec le Comité Exécutif pour clarifier le mandat du comité d'admission et les critères de sélection des membres. La date de cette réunion reste à fixer.

4. Assemblée Générale du 14 juin 1990:

A ajouter la réélection de Réal Laperrière et de Nicole Lanouette dont le mandat se termine.

Les autres points à l'ordre du jour et la tenue du cocktail sont sous contrôle.

Une suggestion à retenir: tenir l'assemblée générale la veille du colloque pour favoriser la participation des membres venant de l'extérieur.

APPQ

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

2/....

5. Colloque:

- a) Analyse du sondage d'opinions. Reportée à la discussion de l'Assemblée Générale.
- b) Bilan financier des recettes et des dépenses: Robert Pelsser nous fournit un bilan détaillé des dépenses:

Frais d'Hôtel	:	\$ 6915.00
Autres frais (Conférences et organisation):	:	<u>4485.58</u>
Total:	:	\$ 11400.58
Bénéfices	:	\$ 2375.00 (environ).
Argent des actes du colloque à verser	:	\$20.00 X 243: \$4860.00.

6. Liste des membres par adresses de travail:

Cette nouvelle coordonnée ainsi que l'appartenance professionnelle seraient à recueillir. Ces données pourront être recueillies dans le prochain avis de renouvellement de la cotisation et dans le prochain bulletin.

Les membres travaillant en bureau privé et désireux d'être publiés comme références possible devront aussi fournir leurs coordonnées.

7. Pochette d'informations:

A régler: avant toute impression, le numéro de téléphone officiel de l'A.P.P.Q.. Un système téléphonique distinct de la ligne téléphonique de Robert Pelletier est souhaitable pour mieux identifier l'A.P.P.Q.. Robert Pelletier s'occupe de ce dossier.

8. Formulaires d'adhésion:

Point reporté à la réunion du Comité Exécutif avec le comité d'admission.

9. Activités scientifiques 1990/91:

Reporté ultérieurement.

appq

ASSOCIATION
DES PSYCHOTHÉRAPEUTES
PSYCHANALYTIQUES
DU QUÉBEC

3/....

10. Bulletin:

A ajouter au prochain envoi différentes affiches pour conférences à l'automne.

11. Varia:

a) nouveau membre: Suzanne Aubert.

b) Dossier T.P.S.:

Hubert détient l'information que l'A.P.P.Q. pourrait être reconnue par le fédéral comme organisme de santé mental regroupant spécifiquement des psychothérapeutes professionnels et par conséquent nos membres pourraient être exemptés de la T.P.S..

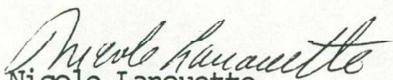
D'autres représentations pourraient aussi être faites au Ministère des Finances pour reconnaissance de nos honoraires déductibles d'impôt.

Monique Sabourin serait la personne ressource disponible à nous aider dans l'acheminement de ce dossier. La date limite est le 29 juin 1990.

Nicole Lanouette et Robert Pelsser verront à contacter Monique Sabourin et coordonneront les démarches. A suivre...

12. Clôture de la réunion à 13:45 heures.

13. Prochaine réunion est fixée le 22 juin à 12:15 heures.


Nicole Lanouette
Secrétaire de l'A.P.P.Q..

3lh